Yvonand, le 9 novembre 2026

Commune
YVONAND

EXTRAIT

du procès-verbal du Conseil Communal d'Yvonand

Séance du 09.11.2026

Présidence : Mme Patricia Breguet

LE CONSEIL COMMUNAL D'YVONAND

vu le préavis de la Municipalité du 07.09.2026, **préavis 2026/10 ;**
entendu les rapports des commissions ad hoc et des finances ;
considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour ;

décide

1. D'accepter l'adhésion de la Commune d'Yvonand à l'Association intercommunale de Police Nord Vaudois (PNV), avec effet au 1er janvier 2028 ;

2. De dénoncer la délégation sécuritaire à la Police cantonale vaudoise, avec effet au 31 décembre 2027.

La Présidente

Patricia Breguet

CONSEIL COMMUNAL * YVONAND *

La Secrétaire

Pauline Héritier